



SECTION SPORTIVE SCOLAIRE (3 SF)

FOOTBALL

Pour les élèves entrant en Seconde générale et technologique uniquement
2020/2021

LES OBJECTIFS

La 3 S FOOT du LPO Blaise PASCAL s'engage à participer à une progression scolaire, comportementale et sportive de ses élèves grâce aux actions coordonnées de tous.

Éducation Nationale	➔	LPO Blaise PASCAL
Monde sportif	➔	LGEF et SR COLMAR
Monde territorial	➔	Ville de COLMAR et Région Grand Est

La 3 S FOOT vise à :

- permettre à des élèves du Lycée d'Enseignement Général ou Technologique de concilier les études avec une pratique sportive intensive ;
- rassembler les meilleurs jeunes footballeurs du Centre Alsace pour un perfectionnement technique ;
- permettre aux jeunes sportifs d'accéder à l'élite régionale ou nationale ;
- susciter des vocations d'Éducateurs sportifs par un enseignement spécifique.

En réalisant sa passion sportive, votre enfant recherchera, en priorité, sa réussite scolaire et son épanouissement.

LE FONCTIONNEMENT

A) SCOLARITÉ, INTERNAT, SUIVI MÉDICAL :

- Au regard de la surcharge de l'emploi du temps et de la constitution de celui-ci, l'inscription en 2^oGT – 3SFOOT **n'est pas compatible avec le choix d'un enseignement optionnel.**
- **ATTENTION** : Dès l'entrée dans cette section, l'élève s'engage à s'investir pleinement dans sa scolarité en signant une « CHARTRE DE BONNE CONDUITE »
- Le régime des études est identique à celui des autres élèves de l'établissement (même emploi du temps).
- Le Lycée dispose d'une demi-pension et d'un Internat permettant de réduire au maximum les déplacements des élèves.
- Une visite médicale complète est organisée à la Maison de la Santé, rue Briand, à Colmar, au courant de l'année.

B) ENTRAÎNEMENT ET UNSS :

Deux entraînements hebdomadaires (2X2h), en plus de leur scolarité normale, sont assurés par un Professeur d'EPS du Lycée, titulaire du DEF.

La participation aux séances **et aux compétitions de Foot est obligatoire, tout comme au cross UNSS.**

La suite au VERSO



C) CLUB D'ORIGINE – CLUB SUPPORT

Pour être retenus en « 3 S FOOT », les élèves doivent être licenciés obligatoirement dans une association affiliée à la Fédération Française de Football, et être ainsi aptes, donc, médicalement, à la pratique du Football. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, rester dans leur club d'origine ou rejoindre le SRC, club support.

LE RECRUTEMENT

Il se fait sur 4 critères : le dossier scolaire, le niveau en Football (test et jeux), l'entretien de motivation et le Certificat médical.

ÉTAPE 1 : Retourner le dossier d'inscription **POUR LE LUNDI 27 AVRIL 2020** (délai de rigueur),

par courrier à l'adresse suivante : LPO BLAISE PASCAL - 3S FOOT - 74 rue du Logelbach - 68025 COLMAR CEDEX

ou par mail à l'adresse suivante : ce.0680010s@ac-strasbourg.fr

ÉTAPE 2 : Les tests de sélection auront lieu le **VENDREDI 15 MAI 2020 DE 8H00 À 12H.**

Au : **STADIUM** (sur terrain synthétique)

Rue Ampère

68000 COLMAR, (à côté du Collège Berlioz)

Lors de cette journée, les élèves rapporteront **obligatoirement** les pièces suivantes :

- les photocopies des bulletins du 1^{er} et 2^{ème} trimestre 2019/2020 ;
- la photocopie de la Licence Civile ;
- le Certificat d'Aptitude à la pratique du Football.

ÉTAPE 3 : La Commission de validation se réunira le **19 Mai 2020**, en présence de :

- Mme Chassard, Proviseur-adjoint ;
- Mme Tabib, CPE ;
- Mr Arnaud Bey, SR Colmar.

DÉCISION D'ORIENTATION, AFFECTATION ET INSCRIPTION

Les candidats retenus (ainsi que l'Établissement d'origine) seront destinataires de l'avis de la Commission de recrutement fin mai, afin que les élèves et leurs familles puissent formuler leurs vœux d'orientation en conséquence.

Attention ! La sélection en Section sportive ne vaut pas affectation :

Les élèves qui ne dépendent pas du secteur de recrutement et les élèves issus des Collèges de SÉLESTAT, CHÂTENOIS et MARCKOLSHEIM, devront demander une dérogation de secteur pour « Parcours particulier de l'élève » auprès des Services académiques pour être affectés au Lycée Blaise Pascal.